

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 68 (1996)

Heft: 2

Nachwort: Conclusion

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L

es deux opérations ont obtenu les autorisations nécessaires à l'ouverture des chantiers entre janvier et février de cette année. Les travaux ont aussitôt débuté. Les ouvrages seront achevés l'un au début 1997, l'autre dans le courant du printemps de la même année.

Ce long délai administratif, entre le dépôt des dossiers et la phase de réalisation, n'aura pas été en pure perte. La part expérimentale de la démarche nécessitait un suivi attentif des développements des projets du 1:100 aux plans d'exécution et aux cahiers de soumissions. Il aura fallu un nombre important de séances, de mises au point, de rappels des objectifs tels que formulés par les initiateurs du concours, pour cerner précisément la forme et le contenu des objets retenus. Une partie des recommandations du groupe d'experts a pu être intégrée à la réalisation des projets, admettant par là même certaines implications sur les coûts :

Sur le site d'Attenville (rue A.-Giacometti 15-17), les principaux réglages ont concerné l'habitabilité des salles de jeux (chambre supplémentaire), des cuisines et des balcons ainsi que la transparence des logements. Il a par

ailleurs été décidé de supprimer le duplex mono-orienté.

Pour le projet chemin des Fins 8, les options de réalisation des balcons et des installations d'ascenseurs ont été retenues, de même que la création de blocs sanitaires supplémentaires pour les grands appartements.

La formule est nouvelle pour la CIA : être la partenaire, dès les esquisses réceptionnées, à parts égales avec les architectes et les ingénieurs mandatés, voire avec les entreprises, afin que chacun puisse bénéficier des expériences acquises par les autres.

Nouvelles aussi, les voies des prix garantis, des délais impératifs, des économies partagées, après avoir permis à tout un chacun de les proposer, discuter, réfuter ou accepter.

Nouveau enfin, l'objectif de se passer des subventions publiques et relever ainsi le défi de l'autonomie et de la viabilité économique, quitte à remettre en question un certain nombre d'habitudes normatives et coûteuses, mais sans concessions quant aux qualités d'habitabilité.

Il ne saurait être ici question de conclusion tant il est vrai que la démarche en cours ne se verra justifiée qu'à son aboutissement, une fois

le décompte final mis noir sur blanc. Les projets en sont au stade des vérifications sur le chantier.

Mais nous savons déjà que le coût du terrain pèse sur le plan financier, que l'échelle des réalisations est à la marge inférieure de la rationalité et que des voies restent à explorer quant aux changements de mentalités et à la définition des usages. Le bilan de l'opération se fera aussi lors de la mise en location, en recueillant les remarques des locataires en fonction de leur degré de satisfaction pour le rapport loyer/qualité de l'habitat proposé.

En misant sur la diversité, la CIA entreprend d'enrichir son parc immobilier, de consolider son exploitation à long terme et, nous l'espérons, d'apporter des éléments de réflexion au débat sur la conception et la réalisation du logement social, dans la suite des études théoriques mandatées par la Caisse depuis 1993.

Note: *L'ouvrage «Le financement et la construction du logement social, études et approche pluridisciplinaire» est publié par la CIA, Caisse de prévoyance, Genève 1994.*